



AG de l'ADMD le 14 octobre 2017 et renouvellement des administrateurs

Votez pour les candidats de la liste "Pour une mort sereine !"
Le changement pour une meilleure efficacité

Lettre d'information n°13

Le Saviez-vous ?
"Proposition de refondation d'une commission médicale"

Dès sa fondation, l'ADMD a mis en place une commission juridique dont le but était de rédiger des propositions de loi, et une commission médicale.

Cette dernière visait à harmoniser les pratiques d'accompagnement des soignants adhérents puis des médecins-conseillers qui se rendaient disponibles, surtout auprès des délégués.
Les réunions avaient lieu 2 à 3 fois par an, médecins et infirmiers y participaient ; le groupe comptait entre 50 et 100 personnes, la présidence de la commission a plusieurs fois changé de main, le fonctionnement a parfois été irrégulier mais persistant jusqu'en 2012.

Une commission spécifique « infirmière » a aussi été créée suite à l'arrivée d'adhérentes qui trouvaient peu de réponse auprès des médecins mais elle n'a pas duré.

Les **propos souvent très agressifs contre le corps médical**, tenus en public par le Président de l'ADMD, ont facilité de **nombreuses défections de médecins** comme Denis Labayle, J-L Chir, E. Katz, M. Dat, Romano, J-M Esther, Bergeron, etc. ce qui, le vieillissement aidant, n'a pas favorisé le renouvellement des effectifs.

Du coup, la commission médicale s'est peu réunie depuis 2012, il n'y a pas de formation concernant la manière d'imposer diplomatiquement et confraternellement aux autres médecins l'application des lois déjà en place en s'appuyant notamment sur les directives anticipées dont nous disposons.

Les médecins et infirmiers sont isolés, chacun intervenant comme il peut. Le service « ADMD écoute » est souvent démuné et les délégués aussi.

Même si la doctrine officielle est d'appliquer la loi et pas plus, il est indispensable pour notre association de pouvoir :

- disposer de médecins qui apportent un soutien idéologique, technique et pratique, en capacité de médiation avec les membres du secteur sanitaire ;
- montrer que nombre de médecins « ADMD » sont favorables à une nouvelle loi et certains engagés de fait dans l'accompagnement en fin de vie ;
- éviter que nos adversaires puissent dénoncer et caricaturer les attaques parfois simplistes de notre actuel président ;
- associer des médecins à la permanence d'écoute pour en augmenter l'efficacité ;
- conseiller les délégués et les former à une approche plus technique des cas qui leur sont présentés.

La liste « Pour une mort sereine » s'engage à refonder une commission médicale active qui sera le lieu de ces rencontres.

Le 21 septembre 2017
les candidats

Le collectif AG 2017 et

**N'oubliez pas de visiter régulièrement notre site
notamment la rubrique "Brèves"**
<https://www.pourunemortsereine.org/brèves/>

Politisation de l'ADMD

**Au sommaire de nos précédentes Lettres d'Information,
que vous pouvez relire et télécharger sur notre site :**

1. Pourquoi nous présentons une liste de candidats aux élections du Conseil d'Administration de l'ADMD

2. De l'importance des administrateurs
 3. Les délégués
 4. Modalité d'élection
 5. Les jeunes de l'ADMD
 6. Réponse au COCORICO !
 7. La gestion financière de l'association par l'équipe sortante
 8. Manque d'informations sur l'ADMD-Tour
 9. Confusion entre Fonds de dotation ADMD et Association ADMD
 10. L'ADMD et les médecins : rétablir une relation de confiance
 11. Politisation de l'ADMD
 12. Rôle des adhérents de l'ADMD dans les structures hospitalières
- Vous pouvez aussi les demander en écrivant à contact@pourunemortsereine.org

Toutes ces informations sont consultables sur le site
<https://www.pourunemortsereine.org>
sous la rubrique "Le saviez-vous ? "
Retrouvez-nous sur [facebook](https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/) par le lien
<https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>
et sur [Twitter](https://twitter.com/MortSereine) : @MortSereine
Pour nous contacter : collectifag2017@gmail.com

Très important pour la diffusion de notre information

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à 'contact@pourunemortsereine.org' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine ! "

Votez pour les candidats de la liste "Pour une mort sereine !"
Françoise BORDET, Henri CHAMARET, Jean-Pierre CHRISTIN,
Madeleine COMTE-SPONVILLE, Sylvie COURROY, Gérard DOIRET,
Bruno HERAIL, Jacqueline LAURENT, Marielle MAS, Jean-Claude MAURIES,
Bernard SENET, Robert WOHLFAHRT

Collectif AG 2017
e-mail : collectifag2017@gmail.com
webmaster :
contact@pourunemortsereine.org



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.
[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**

© 2017 collectif AG 2017

Les candidats de la liste "Pour une mort sereine !" vous informent